



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Haut-Rhin

**Division de l'enseignant,  
des moyens et  
de la formation continue du 1<sup>er</sup> degré**

**Bureau de la gestion collective  
des personnels du 1<sup>er</sup> degré**

Affaire suivie par :

Aline Maréchal

Tél. 03 89 21 56 19

Mél : [aline.marechal@ac-strasbourg.fr](mailto:aline.marechal@ac-strasbourg.fr)

52-54 avenue de la République

B.P. 60092

68017 Colmar cedex

Colmar, le 25 novembre 2021

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames les professeures des écoles,  
Messieurs les professeurs des écoles  
du Haut-Rhin,

**Objet : Appel à candidature pour le poste de coordonnatrice/coordonnateur en réseau  
d'éducation prioritaire - Réseau Collège Saint-Exupéry de Mulhouse**

Textes de référence :

- circulaire Préparation de la rentrée 2014 : n° 2014-068 du 20-5-2014 parue au BO n° 21 du 22 mai 2014

- Site éducation prioritaire : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

- Référentiel de l'éducation prioritaire :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education\\_prioritaire\\_et\\_accompagnement/53/5/referentiel\\_education\\_prioritaire\\_294535.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf)

**I. Les missions de la coordonnatrice/du coordonnateur REP+**

La coordonnatrice ou le coordonnateur REP+ est une enseignante ou un enseignant du 1<sup>er</sup> degré qui exerce ses missions sous l'autorité de l'IEN en charge d'une circonscription du premier degré dont elle ou il est la collaboratrice ou le collaborateur direct(e), et de la principale ou du principal de collège tête de réseau.

Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP + s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Elle ou il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par la principale ou le principal, l'IEN et l'IA-IPR référent(e). Sa mission est principalement d'ordre pédagogique. Elle ou il peut être amené(e) à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau.

**Compétences spécifiques**

- Bonnes connaissances des fonctionnements des 1er et 2nd degrés.
- Bonnes connaissances des enjeux du REP+.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Capacités rédactionnelles.
- Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

**Axe pédagogique**

La coordonnatrice ou le coordonnateur :

- met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et

académiques.

- met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP + et les actions envisagées ; et en suit la mise en œuvre.
- aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire, en lien avec les priorités retenues.
- favorise la mutualisation et la diffusion des actions en s'appuyant sur la dynamique des groupes de travail.
- favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- participe aux concertations des enseignantes et enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+.
- contribue à l'organisation du service des enseignantes et enseignants du premier degré dans le cadre de leur décharge de service.
- organise le service des assistantes et assistants pédagogiques et assure une cohérence au sein de leurs prises en charge.
- elle ou il peut être amené(e) à prendre en charge des élèves des écoles et du collège dans le cadre de dispositifs particuliers et ponctuels.

### **Axe logistique**

La coordonnatrice ou le coordonnateur :

- organise les concertations et assure le suivi des décisions prises par les instances de pilotage du réseau.
- assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+, prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et mettre en œuvre les décisions.
- rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- représente l'institution dans les instances partenariales, le cas échéant.

## **II. Les modalités de candidature**

Les personnes souhaitant postuler enverront un curriculum vitae et une lettre de candidature motivée, accompagnés du dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière, sous couvert de leur IEN qui portera un avis.

**Les candidatures devront parvenir à la division de l'enseignant, uniquement par mail, pour le 06 décembre au plus tard.**

Les enseignantes ou enseignants ayant reçu un avis défavorable de leur IEN ne seront pas reçu(e)s par la commission d'entretien. Les enseignantes ou enseignants ayant reçu un avis favorable de leur IEN seront convoqué(e)s devant la commission.

Cette nature de poste relève de la catégorie des postes à profils : le départage des candidates et candidats sera effectué par la commission qui établira une liste classante (hors barème).

Le poste est à pourvoir au 1<sup>er</sup> décembre, à titre définitif.

signé : Nicolas FELD-GROOTEN